

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 août 2015

Président de séance : M. FETIQUE Cyrille, maire.

Présents : MM. FETIQUE Cyrille, LEONARD Vincent, JACQUIN André, Mmes VANDAELE Valérie, GRASSWILL Geneviève, MARQUAND Catherine, SCHWARTZ Estelle, MM. GANGLOFF Claude, SAUVEGET Nicolas, WILSIUS Régis.

Absents : Mme WIESEN Sandra a donné procuration à M. FETIQUE Cyrille.

Mme JAOUAD Marie-Christine a donné procuration à M. LEONARD Vincent.

Mme DRUI Anne a donné procuration à Mme VANDAELE Valérie.

M. POSSELT Henri a donné procuration à M. JACQUIN André.

M. DRUI Philippe sans excuse.

La séance débute à 20 heures 00. Le compte rendu de la réunion du 13 août 2015 est accepté à l'unanimité des conseillers présents.

Madame Catherine MARQUAND est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers présents.

124-2015 Défense des intérêts de la commune – Honoriaires d'avocats : Le maire informe le conseil municipal de la proposition d'honoraires du cabinet d'avocats M & R Avocats sis 29, avenue des Vosges 67000 STRASBOURG dans le cadre de la demande d'annulation de la délibération n° 057 / 2015 D.P.U de Monsieur Pierre BROUDER.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des conseillers présents, accepte les honoraires émis par le cabinet d'avocats M & R Avocats 29, avenue des Vosges à 67000 STRASBOURG pour représenter et défendre les intérêts de la commune selon les détails H.T suivants :

- analyse du dossier et rédaction d'une réponse : 1.500 €.
- rédaction d'un mémoire supplémentaire (avec analyse des écrits adverses) : 500 €.
- préparation de l'audience, tenue et compte-rendu (avec analyse du jugement) : 500 €.

125-2015 Reconduction d'un contrat unique d'insertion : Le maire rappelle la délibération 099/2014 du 18 juillet 2014 et fait part de ses discussions avec Mme Bernadette HILPERT quant à la possibilité de prolonger son contrat C.U.I d'une année. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, décide de reconduire pour une année à compter du 1^{er} septembre 2015 un poste d'emploi en contrat unique d'insertion dont les modalités ont été redéfinies au préalable avec Pôle emploi. La durée hebdomadaire de travail reste fixée à 20 heures. La rémunération mensuelle brute prévue est de 826 € avec une prise en charge de 90% par l'Etat. Le maire est autorisé à signer le contrat de travail correspondant et tout autre document nécessaire pour le traitement de ce dossier.

126-2015 Subvention au conseil de fabrique : Le maire rappelle les délibérations du conseil municipal du 22 mai 2015 et du 13 août 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents moins une voix, décide de verser une subvention d'un montant de 213 € au conseil de fabrique de SAINT-JEAN ROHRBACH en guise de remboursement de location de la salle A.J.L.C pour une location effectuée en début d'année de type force majeure. Monsieur Vincent LEONARD ne participe pas au vote.

127-2015 D.P.U : Le maire présente une déclaration d'intention d'aliéner relative à un terrain bâti cadastré :

- section 37 parcelle n° 299 «Rue du Domerberg» de 9,89 ares

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, décide de ne pas faire usage de son droit de préemption sur la vente de cette parcelle.

128-2015 Retour de jumelage avec SOTZWEILER : Le maire fait un point complet sur l'organisation du retour de jumelage avec SOTZWEILER prévue le dimanche 06 septembre 2015.

Il précise les modalités d'organisation suivantes :

- visite du musée de la mine à PETITE-ROSSELLE : environ 55 à 6 € l'entrée avec une petite collation avant la visite. Mmes VANDAELE Valérie et JAOUAD Marie-Christine se chargeront de celle-ci.
- Apéritif et repas de midi : organisation sera faite par l'amicale des Mineurs en liaison avec Mmes VANDAELE Valérie et JAOUAD Marie-Christine. Nombre total de personnes encore à définir.

129-2015 Présentation du site internet : M. Nicolas SAUVEGET présente les grandes lignes du projet de trame du nouveau site internet de la commune. Un accord de principe, avec quelques adaptations à réaliser, est donné.

Divers et communication : Une information est donnée au conseil municipal sur les points suivants :

- Spectacle du cirque VENISSIA pour le mardi 06 octobre 2015. Demande si possibilité pour le 03-04 octobre 2015. Autorisation sera donnée.
- Ouverture et fermeture des portes des bâtiments et locaux publics à partir du 1^{er} septembre 2015.
- Réunion de présentation de l'AMITER (Aide Mosellane à l'Investissement des Territoires) lundi 14 septembre 2015 à 18h 30 à la Maison du département à SARREGUEMINES.
- Information sur actions engagées dans le cadre d'un litige pour hauteur de haies et arbres ainsi que pour la problématique relative aux chiens évoquée lors de la dernière réunion du conseil municipal.
- Validation d'un changement d'un bail à un descendant du locataire.
- Invitation de la Gendarmerie pour le bal de la Gendarmerie le 10 octobre 2015 à 20 heures à la salle Robert Schumann de ROHRBACH-LES-BITCHE.
- Départ à la retraite du colonel Bernard FRANOZ, SDIS de la Moselle. Mme Estelle SCHWARTZ représentera la commune.
- Remblaiements de trous dans la forêt : un point sera fait sur les impacts financiers et une décision sera prise si poursuite de l'opération ou non.
- Réunion ERDF le lundi 02 septembre 2015 à 14h 30 pour extension du réseau pour la construction au 57, rue Nationale.
- Information de la Gendarmerie de la présence possible de caravanes de gens du voyage près de la salle AJLC à partir du samedi 29 août 2015 après la fin du rassemblement à GROSTENQUIN.
- Point sur les travaux faits aux écoles selon les demandes émises par les directrices.

La séance est levée à 22 heures 15. Publié le 29 août 2015.

Le maire
Cyrille FETIQUE

M. FETIQUE Cyrille	M. LEONARD Vincent	Mme VANDAELE Valérie	M. JACQUIN André
		M. GANGLOFF Claude	Mme GRASSWILL Geneviève
	Mme MARQUAND Catherine		M. SAUVEGET Nicolas
Mme SCHWARTZ Estelle		M. WILSIUS Régis	